



ST MARTIN DE QUEYRIÈRES

BULLETIN MUNICIPAL
ÉTÉ 2026

ET VOUS



L'ÉCOLE
LES PRÉS VERTS

P.3



ZOOM SUR LES COMPTES
ET LES PROJETS

P.6



« LES DÉCENTRÉS »
DE LA BIBLIOTHÈQUE

P.11



LE MOT DU MAIRE SERGE GIORDANO



Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez renouvelée lors des élections de mars 2026. Pour ce troisième mandat, mon équipe municipale et moi-même restons pleinement mobilisés pour sécuriser, protéger et développer notre commune. Notre programme, conçu avec réalisme face aux incertitudes nationales et internationales, se veut avant tout pragmatique et ancré dans le concret.

Ces derniers mois ont été marqués par des mouvements importants au sein du personnel communal, entre départs à la retraite et mobilités volontaires. Si ces transitions sont toujours délicates à gérer, notre priorité absolue, partagée avec le conseil municipal, demeure la continuité et l'efficacité de nos trois services essentiels : l'administratif, le scolaire et le technique.

Gérer un territoire de 5 500 hectares répartis sur sept hameaux représente un défi quotidien pour nos équipes, mais nous nous y employons chaque jour avec détermination pour garantir à chacun un service public de qualité. À ce titre, je vous rappelle que la commune met à votre disposition l'application gratuite PanneauPocket, où de nombreuses informations locales et alertes sont publiées quotidiennement pour vous tenir informés en temps réel.

Par ailleurs, c'est avec une grande fierté que je vois se concrétiser les grands chantiers engagés lors de notre précédent mandat : les aménagements avec la DIRMED, le turbinage du Sapet, la piste DFCI, le rond-point du Villaret, le cheminement du Pont Roux ainsi que les projets de logements sociaux. Les subventions de l'État, de la Région et du Département continuent d'arriver pour cofinancer ces réalisations, tandis que d'autres projets sont d'ores et déjà en cours d'étude. Grâce à cette gestion rigoureuse, Saint Martin de Queyrières demeure une commune financièrement saine, un constat partagé et salué par nos partenaires comptables, bancaires et institutionnels.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été au cœur de notre belle commune, ainsi qu'une fin d'année 2026 sereine et chaleureuse.

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	P2
Quelques nouvelles de l'école.....	P3
Zoom sur les comptes et les projets.....	P6
Les tarifs de l'eau potable.....	P8
Etat civil.....	P9
Médiation pastorale.....	P9
Activités de pleine nature.....	P10
Carrefour de l'amitié.....	P10
Les Décentrés de la biblio.....	P11
Les Pastounades.....	P12
Application Panneau pocket.....	P12
Association Récréation.....	P13
Le débroussaillage.....	P13
Evenements et animations.....	P14
Les travaux.....	P15
Déchetterie.....	P16
Infos et numéros utiles.....	P16

Rédacteur en chef :
Serge GIORDANO

Rédacteurs en chef-adjoint :
Florence TORRENT
Les Conseillers Municipaux

Ont participé à la réalisation de ce journal :
Les Services de la Commune
Les Conseillers Municipaux
Les Professeurs des Ecoles

Crédits photos :
Les Services de la Commune
Les Conseillers Municipaux
Les Professeurs des Ecoles
DJ Dennis, Magnific, DR.

Graphisme et impression :
@Moris.Merle & ASPub.
Imprimé sur papier PEFC.
Ne pas jeter
sur la voie publique.



QUELQUES NOUVELLES DE L'ÉCOLE LES PRÉS VERTS EN CETTE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

les prés verts INFORMATIONS

Accueil : 04 92 21 34 76
Direction : 04 92 21 33 42
Contine : 04 92 21 34 39
Portable directeur : 06 84 76 02 17
Site web : www.site.ac-aix-marseille.fr/ec-st-martin-de-queyrieres/spip/
Mail : eeu05.stmartindequeyrieres@ac-aix-marseille.fr

Textes par Michel GIRAUD-SAUVEUR
Directeur de l'école « Les prés verts »

LA SÉCURITÉ ET L'ENTRETIEN DES LOCAUX.

La sécurité des locaux a fait l'objet d'un diagnostic complet des besoins. Une réunion de travail est organisée chaque année avec les élus de la mairie, les services techniques, la gendarmerie pour faire le point sur la programmation des travaux d'amélioration. Ainsi des rideaux ont été installés dans la salle de sport, des stores équipent désormais les fenêtres de la salle de réunion et du bureau périscolaire. La dernière réunion du 4 juin 2026 a permis d'engager une réflexion sur les travaux à prévoir à moyen et long terme. Le directeur a souligné la qualité des échanges entre mairie, gendarmerie et école.

LE PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.

La bibliothèque est un partenaire essentiel de l'école pour donner le goût de lire aux élèves et favoriser l'accès aux livres. Les classes se sont rendues régulièrement à la bibliothèque au cours de l'année (pour emprunter des livres, des lectures de livres). Cette année le ministère renouvelle l'opération « cet été je lis » et la bibliothèque a accepté de s'impliquer dans ce projet ambitieux : au cours de la soirée de rencontre parents/enseignants/partenaires du 25 juin 2026, les élèves et leurs parents vont pouvoir emprunter des livres pour l'été.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ÉCOLE POUR L'ANNÉE CIVILE 2026.

Il s'élève à environ 36 934 euros : dont 23 384 euros de fonctionnement, 12 550 euros d'investissement et 1 000 euros de subvention pour la coopérative scolaire.

- Cette année le budget investissement est consacré essentiellement à l'acquisition d'écrans, d'un ordinateur fixe, d'un ordinateur portable, du renouvellement d'un serveur NAS. Par ailleurs plusieurs ordinateurs du cycle 2 seront mis à niveau avec l'installation de disques durs SSD.

- Le contrat d'entretien des équipements numériques avec la société LDI à Chorges est reconduit ce qui permet un entretien régulier de l'ensemble des équipements numériques de l'école.

- Le renouvellement des petits équipements de mobiliers concernera
► Le remplacement des plateaux de bureaux d'élèves et du four utilisé par les classes maternelles,
► L'équipement de la salle de réunion avec une colonne électrique et numérique.

En ce qui concerne le budget des transports liés aux sorties scolaires :

- Il est désormais à la charge de la commune de St Martin de Queyrières (environ 17 000 euros). Ce budget est essentiel pour l'école puisque les

actions réalisées nécessitent souvent un transport en car.

L'ENTRETIEN DES LOCAUX.

Au titre de l'entretien des locaux, la mairie a décidé le changement des luminaires des locaux de l'école (ampoules LED) ce qui se traduira par une forte diminution de la consommation électrique.



DANS LE CADRE DU PROJET D'ÉCOLE, LES ENSEIGNANTS ONT MIS EN ŒUVRE PLUSIEURS ACTIONS AU COURS DE L'ANNÉE :

PARCOURS D'ÉDUCATION À LA SANTÉ :

- Le travail réalisé par les enseignants en Education à la santé depuis plusieurs années a été mis en valeur avec l'obtention du label EDUCATION A LA SANTE ; ce label a été obtenu pour 3 années. Il confirme que l'école travaille sur l'ensemble des champs du parcours.

- Un nouveau programme est mis en œuvre cette année en ce qui concerne l'éducation à la vie relationnelle et affective. Cet enseignement doit être mis en œuvre par les enseignants, avec le soutien éventuel de l'infirmière de l'Education Nationale

QUELQUES NOUVELLES DE L'ÉCOLE LES PRÉS VERTS EN CETTE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

PARCOURS D'ÉDUCATION À LA SANTÉ : SUITE

Éducation aux médias et à l'information	CM2 – Plusieurs interventions d'Horizon multimédia sur un usage raisonné du numérique. Cette action est financée par l'assurance maladie.
Interventions de l'infirmière scolaire	PS à GS : le sommeil CP : l'alimentation Apprendre à porter secours : élèves de CE2 à CM2 Education à la vie relationnelle et affective : CE2-CM1-CM2
Education routière	Piste d'éducation routière pour les élèves de CM2 assurée cette année par le comité départemental de prévention routière et la gendarmerie nationale.
Prévention des conduites addictives	En partenariat avec le Codes. La classe CM2 bénéficie de 8 interventions – sur le bien-être, l'expression des émotions, apprendre à connaître les autres (gérer, comprendre, analyser les relations).
Prévention des violences physiques et verbales	Intervention des élèves ambassadeurs du harcèlement du lycée de Briançon auprès des élèves de CP à CM2.



PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE, CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE :

EDD – éducation au développement durable En partenariat avec le SMITOMGA et Gaëtan Martinon intervenant en éducation à l'environnement	PS-MS : étude de l'environnement au fil des saisons et au travers d'une balade sensorielle GS-CP : étude de l'environnement au fil des saisons et au travers d'une balade sensorielle – Gestion des déchets CE1-CE2 : Gestion des déchets - balade contée naturaliste sur le thème de l'eau, l'air et la terre (Land 'art), découverte des éléments non vivants mais indispensables à la vie, atelier « empreintes de feuilles » CE2-CM1 : Gestion des déchets – Etude de la flore et de la faune au travers des mythes et légendes des montagnes CM2 : Compost – les risques naturels – biodiversité et corridors écologiques.
Festival de musique de jazz	Les 5 classes ont participé au festival de musique Altitude Jazz festival : le Petit Frankenstein. Occasion pour les élèves de rencontrer des musiciens dans le cadre d'un véritable concert. Les enseignants ont jugé que les spectacles étaient de grande qualité.
Théâtre	Les 5 classes ont bénéficié de 1 à 3 spectacles. La classe CE1-CE2 a été retenue pour le parcours complet.
Cinéma	Les classe PS/MS, GS/CP et CE1-CE2 iront voir plusieurs films au cinéma de l'Argentière la Bessée.
Etude du patrimoine local	La classe CE2-CM1 a visité les mines du Fournel, les mines de Puy St André et Prelles, avec le fil rouge sur la mythologie. Lors de la visite des mines du Fournel les élèves ont pu frapper une pièce de monnaie (découverte de la technique ancienne). Parcours arts et histoire pour la classe CE1-CE2 qui a travaillé avec le centre d'art contemporain les capucins à Embrun, le centre d'art contemporain à Briançon et le service du patrimoine de Briançon : visite de l'église du Cordelier, enluminures, calligraphie.
Education musicale	Le partenariat avec le Dumiste s'est déroulé en périodes 1 et 2 avec la présentation du travail réalisé auprès des parents Musique en Ecrins – 2 classes (CE1-CE2 et CM2) ont pu profiter de l'intervenants de musiciens de l'association (présentation de chant lyrique).

QUELQUES NOUVELLES DE L'ÉCOLE LES PRÉS VERTS EN CETTE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

SUITE

DANS LE DOMAINE DU PARCOURS CITOYEN

LA CLASSE GS-CP A PARTICIPÉ À PLUSIEURS PROCESSUS DE VOTE :

Prix des incorruptibles, prix Non au harcèlement. Les élèves ont pris conscience du déroulement d'un vote, des enjeux, des règles à respecter. Les élèves se sont bien investis, ils ont réalisé le dépouillement, l'émargement,

LES CLASSES CE1 À CM2.

Ont élu des délégués des élèves ; Ils ont participé au conseil des délégués de l'école. Ce conseil permet aux élèves de prendre des décisions et de proposer des améliorations concrètes pour améliorer les conditions de vie et d'apprentissage dans l'école, encourager le respect des règles de vie et des autres, favoriser d'avantage d'empathie entre les élèves.

UN CLIMAT SCOLAIRE APAISÉ ET FAVORABLE AUX APPRENTISSAGES.

- Le climat scolaire est jugé comme étant particulièrement apaisé sur l'école cette année.

- Le rôle de chacun des adultes est bien identifié par les enfants. Le fort lien avec les services périscolaires joue un rôle important : les temps périscolaires sont aussi des moments d'écoute et d'échange, avec possibilité pour les élèves d'exprimer leurs émotions et leurs préoccupations. La prise en charge est globale avec un fort échange d'informations entre temps périscolaires et temps scolaires : chaque incident est rapidement pris en compte.

PARCOURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE.

Le projet d'école prévoit un parcours d'apprentissage complet de la PS au CM2. Cette année les actions prévues ont pu être réalisées sans difficulté :

- **Handball** : pour les élèves de CM2 avec une rencontre interclasses à Briançon en octobre 2025
- **Natation** : de la moyenne section au CM2, à la piscine de l'Argentière la Bessée.
- **Ski alpin** : CP à CE2.
- **Ski de fond** : CM1 à CM2.
- **Kayak** : CE2 à CM2, en partenariat avec le club de kayak de l'Argentière la Bessée et le CRFCK.
- **Tennis** : MS à CM1, en partenariat avec Laurent Abou, moniteur de tennis.
- **Escalade** : CM1-CM2, en partenariat avec le club d'escalade de l'Argentière la Bessée.
- **Rugby/balle ovale** : CE1 à CM1 en partenariat avec le club de rugby de Briançon.
- **Une sortie de deux jours** pour la classe CM1-CM2 au refuge du Chardonnet fin juin 2026.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉCOLE REPOSE SUR PLUSIEURS CONDITIONS :

- Pouvoir travailler avec des partenaires qualifiés : l'école travaille depuis plusieurs années avec des intervenants particulièrement investis et qualifiés présents sur le territoire du grand briançonnais.

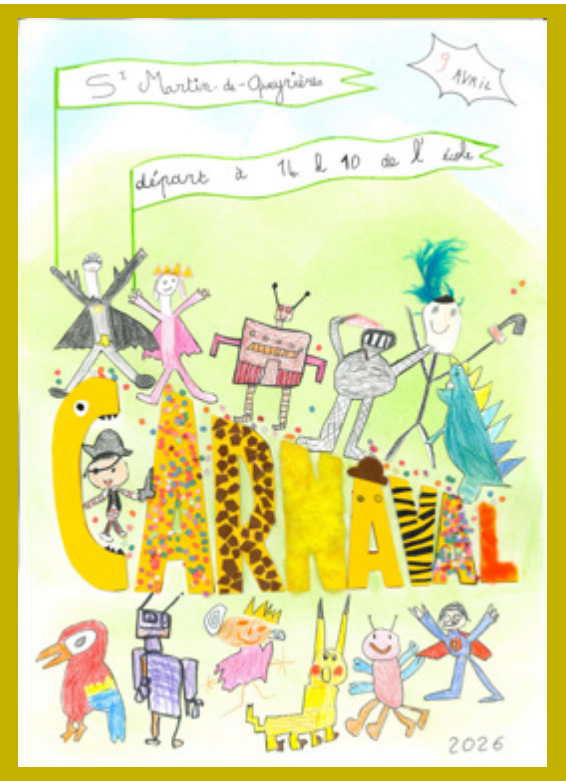
- Disposer d'un budget suffisant pour rémunérer les partenaires et intervenants : le budget attribué à l'école par le conseil municipal permet de travailler dans de très bonnes conditions. Ce budget contribue aussi à faciliter la planification des actions longtemps en avance.

- Pourvoir s'appuyer sur l'implication des parents : pour certaines actions ou sorties scolaires, l'école a besoin d'un renfort pour assurer l'encadrement. Les parents d'élèves de l'école participent régulièrement aux sorties en fonction de leur disponibilité et ils contribuent ainsi à la réalisation des actions prévues.

PARENTS, ENSEIGNANTS, PERSONNEL COMMUNAL ET PARTENAIRES ONT EU L'OCCASION DE SE RENCONTRER LORS DE DIVERS MOMENTS DE RENCONTRES ET ÉCHANGES :

- La présentation du travail réalisé en éducation musicale le mardi 16 décembre 2025.

- Le carnaval traditionnel de l'école le jeudi 9 avril 2026 avec un défilé dans le village de St Martin de Queyrières.



- La rencontre parents/ enseignants/partenaires le 25/06/2026.

Les représentants des parents d'élèves ont organisé un goûter le vendredi 5 juin 2026 à la sortie de l'école, afin de favoriser les échanges entre les parents d'élèves.

LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE EST PRÉVUE LE MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2026.

Retrouver toute l'actualité de l'école « Les prés verts » sur le site internet en scannant le QR Code avec votre smartphone.





ZOOM SUR LES COMPTES ET LES PROJETS EN QUELQUES CHIFFRES

LES COMPTES

L'excédent de fonctionnement du compte financier unique 2025 de 232 164 € permet d'une part le remboursement du capital des emprunts et d'autre part le financement des projets d'investissement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025



La municipalité s'est engagée dans une politique de maîtrise des coûts, avec une augmentation limitée des dépenses de fonctionnement, malgré la pression de l'inflation.

Après transfert de la fiscalité professionnelle à la Communauté de Communes du Pays des Ecrins, celle-ci verse une attribution de compensation fixée lors du transfert. La disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation en 2022 a été compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Comme depuis le début du mandat, le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition, l'augmentation des recettes fiscales résulte de la revalorisation des bases (valeur des biens) décidée par l'Etat. Si les ressources fiscales dont le taux est voté par le conseil municipal s'élèvent à 950 008 €, l'application de coefficients correcteurs les ramène à 675 678 €, auxquelles s'ajoutent 305 406 € d'attribution de compensation versées par la CCPE.

RECETTES FISCALES 2026



ZOOM SUR LES COMPTES ET LES PROJETS EN QUELQUES CHIFFRES SUITE

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2025

	TTC
Aménagement traversée de Queyrières	842 514.92 €
Protection contre les chutes de blocs (St Martin)	288 045.23 €
Réfection de la voirie et des réseaux (rue de l'Auche, pluvial Chemin des Clots Queyrières, escalier rue du Mail, enfouissement réseaux rue du Pelier)	92 944.20 €
Achat de matériel (pilonneuse et divers outils techniques, matériel informatique, volets roulants et rideaux école, cellule de refroidissement, pompe thermique, mobilier école, matériaux pour la réalisation d'un abri à sel...)	64 305.69 €
Réfection des bâtiments (éclairage led Ecole LPV)	27 546.90 €
Entretien de sites d'escalade Traverses du bas, Roche Motte)	5 628.40 €
Acquisition de terrains	3 426.86 €
Maîtrise d'œuvre travaux forestiers et passerelle de Sachas	13 498.80 €
TOTAL DES RÉALISATIONS 2025	1 326 357.00 €

LES PROJETS 2026

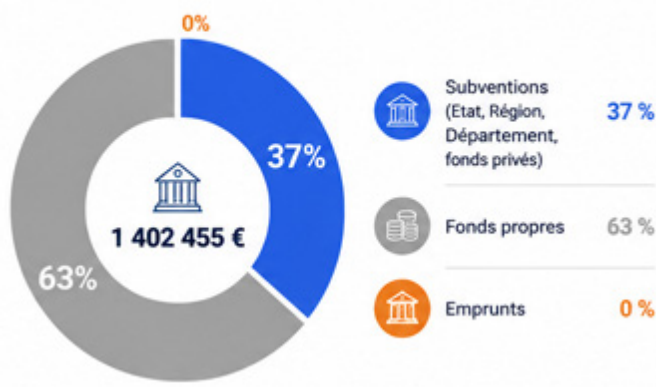
	TTC
Reboisement - forêt communale	165 792.90 €
Restauration de l'Eglise de St Martin (décors peints et restauration du retable avant remontage)	110 044.76 €
Acquisition de terrains et régularisations foncières	110 000.00 €
Achat de matériel (extincteurs, EPI, outillage, porte garage ST, matériel informatique école et mairie...)	43 200.00 €
Travaux forestiers (liaison St Martin – Villard St Pancrace)	39 461.10 €
Réfection de la voirie et des réseaux (rue du Pelier, rue de la Chapelle)	37 116.00 €
Cheminement doux (MOE)	25 606.56 €
Réfection des bâtiments (éclairage Ecole LPV)	15 000.00 €
Subvention budget électrique - réalisation d'un transformateur	13 000.00 €
Réfection clocher Eglise de Bouchier	11 700.00 €
Installation de 3 caveaux (cimetière de Prelles)	10 000.00 €
Subvention OPAH	10 000.00 €
Protection incendie	2 680.80 €
TOTAL DES PRINCIPAUX PROJETS 2026	593 602.12 €

Avec le renouvellement du conseil municipal, en 2026, les investissements sont limités. Après la réalisation de gros projets, il s'agit de poursuivre les projets lancés ou préparés en 2025, sans recourir à l'emprunt, afin de reconstituer des réserves.

Les principales sources de financement des investissements communaux (projets et remboursement du capital des emprunts et couverture du déficit 2025) se répartissent de la façon suivante (graphique ci-contre).

Pour mémoire, les budgets et les comptes administratifs sont consultables sur le site internet de la commune.
WWW.SAINTMARTINDEQUEYRIERES.COM

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS





LES TARIFS DE L'EAU POTABLE ÉVOLUENT

Afin de se conformer aux modalités de calcul du plafond de la part de la facture d'eau non proportionnelle au volume d'eau consommé, les tarifs de l'eau potable vont évoluer à compter du 1^{er} août 2026. En effet, le montant maximal de l'abonnement ne doit pas dépasser 50% du coût du service pour une consommation d'eau de 120 mètres cubes.

L'abonnement passe de 9.15 € à 7.50 €, soit un montant de 90 € par an au lieu de 109,80 €. Celui des hôtels, des grandes surfaces et des campings ne changent pas.

LE PRIX DE L'EAU :

De 0 à 150 m³ : 0.75 € contre 0.40 €
De 151 à 300 m³ : 0.85 € contre 0.50 €
A partir de 300 m³ : 0.95 € contre 0.40 €

QUEL IMPACT SUR VOTRE FACTURE DE SEPTEMBRE 2027 ?

Pour une consommation de 120m³, la facture va passer de 215.40 € à 237.60 €, taxes de l'Agence de l'eau comprises (au taux de 2026).

NOUVEAUTÉS POUR LES ÉLEVAGES

L'activité d'élevage est exonérée de la redevance sur la consommation potable à condition de disposer d'un comptage spécifique.

A compter du 1^{er} août 2026, les forfaits qui existaient sont supprimés et le prix de l'eau est fixé à 0.17 € le m³.

Les éleveurs qui ne disposent pas d'un compteur spécifique sont invités à prendre contact avec la mairie.

RAPPEL : C'EST L'HEURE DE LA RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU !

Comme chaque année, les agents de nos services techniques vont aller à votre rencontre. Durant les mois de juillet et août, ils se présenteront à votre domicile pour effectuer le relevé annuel de votre compteur d'eau.

Vous êtes absent lors de leur passage ?

Pas d'inquiétude ! Les agents laisseront un avis de passage dans votre boîte aux lettres. Il vous suffira d'y inscrire l'index de votre compteur et de nous retourner rapidement ce document en mairie.

Propriétaires de résidences secondaires :

Si vous n'êtes pas présents durant cette période estivale, n'oubliez pas que vous devez tout de même nous fournir le relevé de votre compteur au moins une fois par an. Vous pouvez nous le transmettre directement par mail, par téléphone ou en passant nous voir.

Merci à toutes et à tous pour votre accueil et votre précieuse collaboration.

BIENTÔT LA FIN DES PAIEMENTS PAR CHÈQUE

La direction des finances publiques va progressivement fermer ses centres d'encaissement des chèques.

Il ne sera plus possible de régler les factures émises par la commune par chèque à partir de 2027.

Cela concerne :

Les locations de salle,
La cantine et la garderie,
L'eau potable,
Les forfaits de ski,
Les concessions...

Les moyens de paiement à privilégier dès maintenant :

Le virement,
Le prélèvement automatique,
Le paiement en ligne via PayFip,
Le paiement de proximité chez le buraliste en espèces ou carte bancaire.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents des nouveaux-nés :

THEROND AUBERT Laure - le 12 septembre 2025 - Ste Marguerite
BORY Logan - le 18 novembre 2025 - Prelles
BORY Enzo - le 18 novembre 2025 - Prelles
KUGOGNE Rawa - le 28 novembre 2025 - Villard Meyer
LEPETITPAS Romie - le 3 février 2026 - la Rochette
RUSTERHOLTZ Roméo - le 23 mars 2026 - le Pré du Faure
ALPHAND Louane - le 12 juillet 2026 - Ste Marguerite

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles de :

MATHIEU Marie - le 13 juillet 2025 - Ste Marguerite
COURCIER Georges - le 20 août 2025 - Queyrières
BORRELLY épouse COURCIER Marie - le 3 septembre 2025 - Prelles
RIELLO Antoine - le 14 septembre 2025 - Ste Marguerite
CELSE Georges - le 27 septembre 2025 - St Martin
WABLE Patrick - le 3 octobre 2025 - le Villaret
RENIER épouse WACQUEZ Ginette - le 31 octobre 2025 - Prelles
DAURELLE Marguerite - 4 novembre 2025 - St Martin
GALLICE Martine - le 29 novembre 2025 - St Martin

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur :

POLLION Thibaut & DUBOIS Lisa
- le 27 septembre 2025 - le Pré du Faure
CHAMBON Alain & VACHET Nadine
- le 27 juin 2026 - le Villaret

BRUNEL Jean-Louis - le 5 décembre 2025 - St Martin
ALLORY Robert - le 10 décembre 2025 - le Villaret
FEUILLASSIER Albertine - le 22 janvier 2026 - St Martin
DISDIER Denise - le 23 février 2026 - St Martin
RICAUD Philippe - le 7 mars 2026 - St Martin
MORVAN Jacques - le 4 avril 2026 - Ste Marguerite
CELSE épouse ROSSERO Jeanne - le 21 avril 2026 - St Martin
FINE Claude - le 3 mai 2026 - St Martin
GALLICE Hélène - le 20 mai 2026 - St Martin
GARAIX Françoise - le 29 mai 2026 - Prelles
IMBERT Sébastien - le 26 juillet 2026 - Prelles



MÉDIATION PASTORALE

Depuis 2024, le service mène des actions de médiation pastorale afin de faire coexister en bonne intelligence les pratiquants des Activités de Pleine Nature et le monde pastoral. La présence des chiens de protection ne doit pas restreindre le public dans sa pratique de la montagne et en même temps, les usagers doivent comprendre que les espaces naturels sont aussi des lieux de travail. Des sensibilisations, des ciné-débats et d'autres animations sont proposés de mai à septembre. Le calendrier des animations est en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes et relayé par l'Office de Tourisme communautaire.





ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

L'équipe du service Activités de Pleine Nature de la Communauté de Communes gère et aménage les parcours trail, VTT, 8 sentiers thématiques ainsi que le Tour du Pays des Écrins (en 3-6-7 jours) : balisage, entretien des sentiers mais aussi édition de plans. Elle s'occupe également de la signalétique eau vive. Tous les parcours et sentiers gérés par la Communauté de Communes sont répertoriés sur le site internet : rando.paysdesecrins.com.

Les usagers peuvent signaler des dégâts ou anomalies sur nos sentiers via l'application Suricate : sentinelles.sportsdenature.fr L'information sera aussitôt transmise à l'équipe APN qui pourra intervenir. La Station de Trail du Pays des Écrins est consultable sur l'application On Piste, une plateforme gratuite qui fonctionne hors ligne avec guidage et vous informe sur les conditions d'ouverture des

parcours. Le service APN travaille en lien étroit avec l'Office de Tourisme Communautaire et le Parc National des Écrins sur l'itinérance et la mise en valeur de l'offre de parcours.



Retrouver tous les parcours et sentiers gérés par la Communauté de Communes sur le site internet en scannant le QR Code avec votre smartphone.



CARREFOUR DE L'AMITIÉ

ASSOCIATION CULTURELLE, DE LOISIRS - LA VIE DU CLUB ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Le 7 février 2026, notre Assemblée Générale s'est tenue à la salle Augustin Daurelle. Notre Club compte aujourd'hui une soixantaine d'adhérents. À cette occasion, le nouveau bureau a été élu et se compose comme suit :

- Président d'honneur : **Monsieur le Maire, Serge GIORDANO**
- Président : **Bernard FINE**
- Vice-Président : **Jean-Pierre BARNEOUD-ROUSSET**
- Trésorière : **Juliette CELSE**
- Trésorière adjointe : **Marie-Thérèse FERRUS**
- Commissaire aux Comptes : **Maurice FAYTRE**
- Secrétaire : **Josiane BARNEOUD-ROUSSET**
- Membres : **Brigitte FAURE-BRAC, Nadine FAURE-GEORS, Claude JOUBERJEAN, Gaby HUSSEIN, Armande MULLER, Jean-Louis TRAVAIL.**

Hommage : Nous déplorons cette année la perte de **Rosette, Antoine, Jeannot et Ange**, fidèles adhérents au Club depuis de nombreuses années.

RETOUR SUR NOS ACTIVITÉS PASSÉES

Chaque jeudi, les joueurs de belote, contrée et scrabble se retrouvent avec plaisir à la salle des associations à Prelles. De plus, nous partageons tous les mois un repas qui rencontre toujours un franc succès.

LE DÉBUT D'ANNÉE A ÉTÉ RICHE EN ÉVÉNEMENTS

12 mars : Organisation d'un petit loto.

28 mars : Le concours de belote a rassemblé de nombreuses équipes.

4 juin : Une vingtaine de participants ont pu apprécier les vertus des plantes sauvages lors d'une intervention d'Anne MERRY, guide botanique, suivie d'une dégustation de soupe aux herbes.

2 juillet : Nous avons terminé la saison de manière conviviale avec un pique-nique à l'Isle de Prelles.

Agenda et perspectives de la rentrée
Après la pause estivale, le Club rouvrira ses portes le 3 septembre.

21 septembre : Une sortie en Italie est d'ores et déjà programmée, avec au programme la visite du marché de Bussoleno et une visite guidée de l'Abbaye « Sacra di San Michele ».

REJOIGNEZ-NOUS !

Les nouveaux retraités de la Commune, ainsi que tous ceux qui le souhaitent, seront accueillis avec grand plaisir le jeudi après-midi à Prelles pour partager des moments dans une ambiance amicale. Un essai gratuit est proposé pour le dernier trimestre 2026.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : 06 83 64 17 68



LES DÉCENTRÉS DE LA BIBLIO...

POURQUOI DONC « LES DÉCENTRÉS » ?

La commune de Saint Martin est composée de nombreux hameaux et la bibliothèque a décidé de se déplacer au plus près des habitants. Enfin d'année, nous avons pu proposer cartes pop up et vannerie.

Et depuis janvier, notre programmation se déplace !

- Prelles a accueilli « le jeu du Grand Briançonnais » en février
- Saint Martin, Salle du four, une conférence de Lucie LOMBARD a présenté « les arbres au fil des saisons » en mars.
- Queyrières a fait salle pleine avec le spectacle musical « Un peu de vent dans les plumes » de Anne Claire DROMZÉE fin mars.
- Sainte Marguerite a reçu Elsa VALENTIN, autrice, avec un atelier d'écriture poétique en mai.
- A la Plaine, un atelier aquarelle a eu lieu en juin.
- Bouchier, en juillet, a accueilli un auteur de livre de voyages.
- Sachas, en août, s'animera de jeux en plein air.



MAIS LES LIVRES DANS TOUT CELA ?

Nous sommes riches de nos 124 lecteurs réguliers, mais aussi de nos 4180 livres à proposer ! Cela donne 3021 prêts sur une année, et 1970 personnes ayant franchi notre porte soit pour emprunter des livres, soit pour assister à une animation.

Nous proposons ainsi les dernières sorties littéraires, de belles BD, et de magnifiques albums pour enfants. De quoi satisfaire tous et chacun !

Tous les enfants de l'école viennent deux fois par trimestre écouter une histoire et emprunter un livre. Ils peuvent revenir avec leurs parents, pour bénéficier de cette offre large et gratuite. Nous sommes ouverts en continu et pendant les vacances scolaires : quoi de mieux que de se ressourcer avec les livres.

LA VIGNE ET LE VIN À ST MARTIN DE QUEYRIÈRES

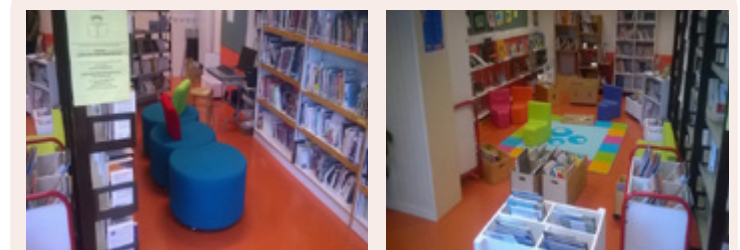
Avec l'ensemble des bibliothèques du canton, nous avons mené l'événement « Agri-cultures en Ecrins » au dernier trimestre 2025. Pour nous, le thème a été la vigne, le site de la Vignette, la mémoire des anciens.

Nous avons accueilli de nombreux visiteurs avec :

- Une exposition réalisée grâce aux documents de « La Vignette ».
- Une randonnée aux caves troglodytes avec un accompagnateur.
- Une veillée patrimoine : mémoire des anciens, documentaires, chants.
- Entre arômes et saveurs, initiation à l'œnologie.
- Le petit vin de Prébois : spectacle selon Giono.

Plus de 160 personnes ont été enthousiasmées par ces moments de rencontres et par la mémoire de cette vigne cultivée dans des conditions difficiles par nos anciens. Nombre de maisons de notre village ont encore caves, pressoirs et tonneaux. La Vignette et la culture de la vigne ont été marquantes pour notre village, et cet incroyable vignoble a été un des plus hauts de France !

Des volontaires pour relancer l'association VIGNETTO et faire revivre ce cher passé, avec des moments de convivialité et partage ?



Mais tout cela prend beaucoup de temps et l'équipe aurait besoin de se renforcer avec 1 ou 2 bénévoles...

Merci à la Municipalité de nous donner les moyens pour faire vivre cette bibliothèque.

Les bénévoles : Monique BERNADE, Hélène HUSSEIN, Roger Sézanne, avec le soutien de Hélène BOURNERIAS, Sophie KAHN, Nathalie MARTIN, Laurence PERRIN et Virginie POURRERE.

Bibliothèque au bout de l'école des Prés verts.

OUVERTURE : LE LUNDI 16H-19H ET SAMEDI 9H-12H
ADHÉSION ET PRÊTS GRATUITS.



LES PASTOUNADES REMETTENT LE COUVERT !

Les carottes sont formelles : les 29 et 30 août 2026, il faudra être au Villaret !

Après une année passée à pousser tranquillement dans leur coin, les Pastounades ressortent leurs fanes pour un week-end placé sous le signe de la bonne humeur, de la musique et des rencontres.

► SAMEDI 29 AOÛT DÈS 19H00

DJ Dennis prendra les commandes de la piste pour une soirée où les mollets seront mis à contribution. Entre deux pas de danse, vous pourrez profiter de la buvette, du snacking et tenter votre chance lors de la célèbre pesée du jambon.

► DIMANCHE 30 AOÛT

À 11h, la messe de la Saint-Barthélemy réunira habitants et visiteurs.
À 12h, l'apéritif offert par la Municipalité viendra prolonger les festivités.



Et parce qu'une fête sans suspense n'est pas vraiment une fête, le tirage de la tombola révélera les heureux gagnants de nombreux lots.

Tout cela au cœur du Villaret, dans un village où l'on sait encore prendre le temps de se retrouver, rire ensemble et partager de bons moments.

Alors notez la date, prévenez les copains, les voisins, les cousins et même ceux qui disent toujours « on verra »... Car fin août, au Villaret, il n'y a qu'une seule direction à prendre : celle de la fête !



PANNEAU POCKET

APPLICATION CITOYENNE GRATUITE



Toute information concernant notre commune tel que : coupure d'eau, travaux, fermeture de route, événements, conseil municipal... est communiquée via l'application PANNEAU POCKET. Elle est accessible sans création de compte sur smartphone, tablette ou ordinateur. Nous vous invitons fortement à l'installer car **il reste notre principal outil de communication.**

Pour installer l'application PanneauPocket en un seul clic, c'est très simple :

Pour Android, c'est par ici : <https://urlz.fr/g5rK>

Pour Apple, c'est par là : <https://urlz.fr/g5rJ>

Et pour Huawei, c'est juste ici : <https://urlz.fr/iuvi>

Retrouvez aussi toute l'actualité de votre collectivité sur votre ordinateur : <https://urlz.fr/ovol>



RÉCRÉATION

Une année créative et solidaire pour l'association RÉCRÉATION !

L'année associative qui s'achève a été particulièrement intense et riche en partages pour les membres de RÉCRÉATION.

superbes mangeoires pour les oiseaux ainsi que des corbeilles décoratives pour la maison ont été réalisées.

UN ENGAGEMENT DU CŒUR FACE À LA MALADIE

Au-delà de l'aspect créatif, l'association a tenu à s'engager dans une démarche solidaire forte. Les mains agiles de nos bénévoles ont confectionné de délicats coussins en forme de cœur. Ces derniers ont été chaleureusement remis à la Ligue contre le cancer 05 afin d'apporter un peu de confort tactile et de soulager le bras des patientes atteintes d'un cancer du sein. Touchée par l'impact de cette action, l'association a d'ores et déjà prévu de renouveler l'opération dès l'année prochaine.



CLÔTURE DE LA SAISON ET PERSPECTIVES

Pour célébrer la fin de cette belle année, tous les membres se retrouveront très prochainement autour d'un traditionnel repas partagé, placé sous le signe de la convivialité.

ENVIE DE NOUS REJOINDRE ?

Vous souhaitez libérer votre créativité, apprendre de nouvelles techniques ou simplement partager un moment chaleureux ? L'association vous donne rendez-vous un vendredi par mois à 20h30, à la salle des associations de Prelles.

Cette saison, le talent de nos participantes a brillé de mille feux ! Si la couture reste une valeur sûre, ce sont le tricot et le crochet qui ont véritablement eu le vent en poupe ces derniers mois, donnant naissance à de magnifiques créations artisanales.

À LA DÉCOUVERTE DE LA VANNERIE

L'un des grands temps forts de l'année a sans conteste été l'initiation au travail de l'osier. De la cueillette à la pratique, les adhérentes ont eu le plaisir de ramasser l'osier avant de s'essayer à sa fabrication. Grâce à ce savoir-faire, de

Pour toute information ou pour vous inscrire pour la rentrée, n'hésitez pas à nous contacter :
Delphine : 06 47 73 83 73 ou Marina : 06 48 22 82 03

L'OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT



Le débroussaillage est une obligation légale pour de nombreux propriétaires situés à proximité des massifs forestiers. Il constitue un geste essentiel pour limiter les risques d'incendie, protéger les personnes, les habitations et faciliter l'intervention des secours. Les travaux doivent être réalisés autour des constructions, le long des voies d'accès et, dans certains cas, sur l'ensemble des parcelles situées en zone urbaine.

Un entretien régulier est indispensable afin de maintenir une végétation basse. Les résidus végétaux doivent être évacués en déchèterie ou broyés. Le non-respect de ces obligations peut entraîner des sanctions financières et des travaux d'office. Débroussailler, c'est agir concrètement pour la sécurité de tous et la préservation de notre territoire.

Retrouvez toutes les informations sur : WWW.HAUTES-ALPES.GOUV.FR



ÉVÈNEMENTS ET ANIMATIONS



La Fête des Voisins a eu lieu le **vendredi 29 mai**, les habitants de Prelles se sont retrouvés autour du four banal du Cornu pour partager un moment chaleureux et gourmand. Entre rires, discussions passionnées et plats savourés ensemble, cette rencontre a une nouvelle fois illustré la belle convivialité qui règne dans notre village. Ce rendez-vous authentique a permis de resserrer les liens

et de faire vivre notre patrimoine communal dans une ambiance festive et intergénérationnelle. Un grand merci à tous les participants pour leur bonne humeur !



La Fête de Sainte Marguerite : Un week-end de partage et de convivialité !

Les **18 et 19 juillet 2026**, l'association « La Bergeariot » a organisé la traditionnelle fête du village en proposant un nouveau format élargi sur deux jours.

Un **samedi riche en animations familiales**.

Pour la journée du samedi, un programme inédit a été imaginé pour permettre à chacun de

découvrir le village sous un autre jour : vide-grenier, jeux pour enfants et buvette avec petite restauration ont animé la journée. Les visiteurs ont également pu profiter d'une balade bucolique sur un parcours accessible à tous (environ 45 minutes aller-retour). Composée de 7 étapes, cette promenade a transporté petits et grands grâce à des récits illustrés par l'artiste local Louis GODARD, accompagnés de fiches sur l'histoire du village.

Un **dimanche traditionnel et festif**

Le dimanche a conservé toute son authenticité avec la messe, l'apéritif convivial offert par la mairie, ainsi que les jeux emblématiques de l'après-midi : course à la trousse, lancer de l'œuf, tombola et panier garni.

Une **exposition à l'honneur**

Tout au long du week-end, une exposition a été présentée dans la Bergeariot pour mettre à l'honneur les conscrits ainsi que la richesse créative des artistes du village, révélant des talents parfois méconnus et offrant un beau moment de découverte.

Un grand merci à toutes et à tous d'avoir été si nombreux à partager ce magnifique week-end festif.

Un bel esprit de fête et de convivialité au cœur du village !

Cette année encore, l'association **Saint Martin en Fête** a eu le plaisir d'organiser la **Fête de Saint Martin de Queyrières** qui a eu lieu le **samedi 4 juillet**. L'événement a rassemblé petits et grands au cœur de notre village dans une atmosphère chaleureuse et résolument festive.

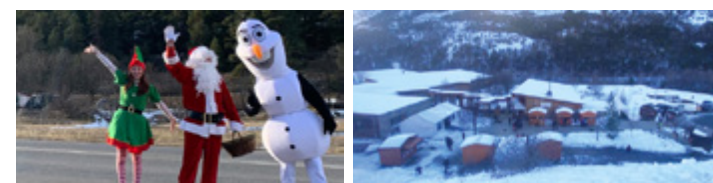
L'après-midi a fait la part belle aux enfants grâce à une multitude d'animations et de jeux traditionnels : l'incontournable pêche aux canards, le chamboule-tout, le lancer de cerceaux et bien d'autres activités qui ont fait pétiller les yeux des plus jeunes.

Au fil de la journée et jusque tard dans la nuit, la buvette n'a pas désempli, favorisant les échanges et la bonne humeur. La soirée s'est prolongée autour d'une petite restauration conviviale, avant de laisser place à une soirée dansante endiablée où toutes les générations se sont retrouvées sur la piste !

Un grand merci à toutes celles et ceux qui sont venus partager ce beau moment avec nous et qui font vivre notre village.

La magie de Noël s'installe à Saint Martin. Venez fêter notre 5^{ème} édition !

C'est avec une grande joie que l'association **Saint Martin en Fête** annonce la 5^{ème} édition du **Marché de Noël de la commune de Saint Martin de Queyrières**, qui se tiendra dans le courant du mois de décembre 2026 !



Pour l'occasion, nous vous préparons une journée féerique. Venez flâner au milieu des étals d'artisans et créateurs locaux, parfaits pour dénicher des cadeaux uniques et authentiques. Côté gourmandises, laissez-vous tenter par l'odeur réconfortante des crêpes chaudes, réchauffez-vous avec un bon vin chaud épicé ou un chocolat onctueux. Les enfants ne seront pas en reste avec un atelier maquillage féerique et de nombreuses surprises à découvrir !

Rejoignez-nous pour partager la magie des fêtes et vivre un moment convivial en famille ou entre amis.

INFORMATIONS PRATIQUES & RÉSERVATIONS

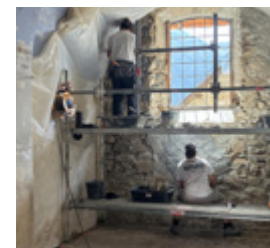
Date : **Courant décembre 2026**

Exposants / Artisans : **Il reste encore des places !**

Pour réserver votre stand ou obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au **06 42 86 39 42**.

LES TRAVAUX

UNE BELLE DYNAMIQUE À BOUCHIER



Le hameau de Bouchier n'a pas manqué d'animation cet été et ce n'est pas fini !

L'église de Bouchier, Notre Dame des Sept Douleurs, a bénéficié en juin de deux campagnes de travaux.

La première concernait la réfection de la couverture du clocher : la couverture en ciment, qui s'émiettait et avait commencé à tomber sur le chemin d'accès, a été purgée et remplacée par des couvertines en Zinc. L'entreprise Chastan a même retiré un petit pin qui avait élu domicile contre l'arase béton du clocher, et qui accélérerait la dégradation.

La seconde est une belle histoire de collaboration au service d'un projet commun. Après la pose par les Services Techniques d'un plancher mélèze neuf en 2025, les habitants de Bouchier ont cherché comment rénover les maçonneries, et ont eu l'idée de contacter le Gabion*.

L'édifice étant parfaitement adapté pour les chantiers écoles du Gabion, l'intervention des 9 stagiaires et de leur formateur s'est articulée autour :

- d'une convention avec la commune, (qui a pris en charge la fourniture et l'approvisionnement des matériaux, et une partie des frais de déplacement et de restauration à hauteur de 1000€)

- un prêt d'échafaudage par l'entreprise Chastan
- d'un hébergement assuré par les habitants de Bouchier
- de diners préparés par Gary et Zaboune

L'enduit béton d'une grosse partie des murs intérieurs a été décroulé, un renformi a été appliqué, puis un corps d'enduit. Les autres murs et l'enduit de finition pourront faire l'objet de futurs chantiers école.

*Le Gabion est un centre de formation en restauration de patrimoine et écoconstruction qui pourrait faire l'objet d'un article complet et nous vous encourageons à visiter leur site internet : <https://www.legabion.org>

► Le tournage d'un nouvel épisode d'Alex Hugo a eu lieu début juillet.

► La dernière subvention attendue pour le futur réservoir de Bouchier ayant été accordée le 10/07/2026, les marchés de travaux sont signés et les travaux pourront démarrer début septembre. La commune bénéficie donc d'un financement de l'Agence de l'eau, du Département, et de l'Etat pour ces travaux.

► La coupe de Bois située sous le Lauzeron a été exploitée par ESL. L'entreprise a mis au gabarit une piste forestière à ses frais, qui vient compléter le réseau de la commune. On sait aujourd'hui combien celles-ci sont importantes pour la DFCI.

► Dans le cadre du projet de turbinage du Gros Riou et torrent



sous la roche, plusieurs élus et Frédéric ARNOULD, d'EDSB, ont visité en compagnie du bureau de l'ASA du Rabiou la partie haute du Canal, à partir du Lauzeron. Un tel patrimoine mérite d'être mis en valeur et nous espérons que le 150^{ème}

anniversaire du Canal, en 2027, en sera l'occasion ! Monsieur le Maire félicite l'ASA pour le travail effectué.

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LE TURBINAGE



Les fontaines sont coupées à Prelles, La Rochette, Pré du Faure, Villaret, et pendant ce temps :

- L'entreprise Charles Queyras TP a construit l'usine aux Andrieux et le regard de

captage au Sapet ; elle a également réparé et nettoyé la buse d'évacuation du trop-plein du réservoir.

- L'entreprise Allamanno réalise le dernier tiers du linéaire des nouvelles conduites. Les parties raides sont terminées, la partie sous la piste les oblige à utiliser le brise roche.

- Les services techniques surveillent 2 fois par jour le niveau d'eau dans le réservoir, réalisent une chloration, mesurent le taux de chlore résiduel, conformément aux préconisations de l'Agence Régionale de Santé.

- L'entreprise Provence Hydro Energie a installé la plus grosse partie des équipements de turbinage

- Le tout surveillé par la SEM SEVE, la Commune, et l'équipe de Maîtrise d'œuvre.

- Pour rappel le remplacement de la conduite est financée avec l'aide du département et de l'Etat. Les éléments liés au turbinage sont pris en charge par la SEM SEVE.



UNE NOUVELLE PISTE FORESTIÈRE ENTRE VILLARD SAINT PANCRACE ET SAINT MARTIN DE QUEYRIÈRES



La commune a réceptionné début août une nouvelle piste forestière entre Villard Saint Pancrace et Saint Martin. Elle a été financée à 80% par la région PACA, dans le cadre du programme : réalisation de travaux dans le cadre d'interventions de la filière bois. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Poullillan TP.

Dans le contexte actuel, nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir mené cette politique au long cours depuis deux mandats : mise au gabarit des routes Forestières de Ratière, Sainte Marguerite, Rocher Baron, puis celle-ci. Sans oublier celle réalisée par l'entreprise ESL sous le Lauzeron.

REMONTAGE DU RETABLE

Pour compléter le plan de financement de la repose du retable, pour lequel la Région, le Département, la communauté de commune et la DRAC ont été sollicités, l'équipe municipale a décidé d'ouvrir une souscription à la fondation du patrimoine.

TRAVAUX DIVERS

A l'Eglise de Prelles, l'entreprise 100% Toit a réalisé des travaux d'urgence d'étanchéité entre le clocher et le toit. Les services techniques ont réparé les descentes de toit.

► La croix du cimetière de Sainte Marguerite a été démontée par le Gabion et sera remise en place à l'Automne.

► La passerelle sous l'école a été remise à neuf par les services techniques.

INFORMATIONS

Infos
04 92 23 11 17

déchetterie Mobile
Pays des Écrins
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Calendrier de passage : 2 avril > 7 novembre 2026

Collecte déchetterie mobile Collecte déchets verts

LES VIGNEAUX
2^{ème} jeudi du mois : avril, mai, juin/sept-oct
10h-14h
Aire de covoiturage

LA ROCHE DE RAME
4^{ème} jeudi du mois : avril, mai, juin/sept-oct
10h-14h
Centre technique communal

CHAMPCELLA - FREISSINIÈRES
1^{er} jeudi du mois : 10h-14h
Parking du kiosque, entrée de la vallée de Freissinières
Printemps - Automne Été

SAINT MARTIN DE QUEYRIÈRES
mardi / semaine paire
samedi / semaine impaire
07h30-11h30
Ancienne déchetterie

VALLOUISE PELVOUX
vendredi semaine paire
07h30-11h30
Parking station de Pelvoux

PUY SAINT VINCENT
3^{ème} jeudi du mois : avril, mai, juin, juillet, août, sept
10h-14h
Parking des Eyssalarettes
Printemps - Automne Été
et mardi 20 octobre : collecte de la déchetterie mobile et des déchets verts

OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE 7H30 À 11H30

En août :

Samedi 1^{er}, mardi 4, samedi 15, mardi 18, samedi 29.

En septembre :

Mardi 1^{er}, samedi 12, mardi 15, samedi 26, mardi 29.

En octobre :

Samedi 10, mardi 13, samedi 24, mardi 27.

En novembre : Samedi 7.

Consigne de tri de la déchetterie Mobile

- Réservé aux particuliers
- Ne pas déposer sans la présence du gardien
- Quantité limitée à 0.5m³ ou un gros objet

Déchets acceptés :

- ✓ Bois (commode, chaise, étagère, etc.)
- ✓ Ameublement multi-matériaux (matelas, fauteuil, etc.)
- ✓ Petit électronique (micro-ondes, radio, etc.)
- ✓ Gros électroménager (réfrigérateur, four, etc.)
- ✓ Petit plastique dur (caisse, tuyaux, etc.)
- ✓ Petits métaux (casseroles, robinet, etc.)
- ✓ Pile, batterie et ampoule
- ✓ Petits non valorisables (petits encombrants, film plastique, etc.)
- ✓ Déchets verts

Déchets interdits :

- Déchets du bâtiment (gravats, vitrage, plâtre, isolant, etc.)
- Déchets non triés
- Déchets dangereux (peinture, bidon souillé, etc.)
- Vêtements
- Pneus
- Non valorisables volumineux (moquette, etc.)

Stop aux dépôts sauvages !

Jeter des encombrants, gravats, meubles, déchets verts ou tout autre déchet dans la nature est strictement interdit. Ces dépôts dégradent notre environnement, nuisent à la biodiversité, polluent les sols et représentent un coût important pour la collectivité. Des solutions existent : utilisez les déchèteries et les filières de collecte adaptées. Tout dépôt sauvage est passible d'une amende forfaitaire de 135 €, pouvant être majorée à 375 € en cas de retard de paiement. Préservons ensemble la propreté de notre commune : adoptons les bons gestes et respectons notre cadre de vie.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 06 (appel gratuit) mercredi à dimanche



NUMÉROS UTILES

Mairie : 04 92 21 04 06

www.saintmartindequeyrieres.com

mairie.stmartindequeyrieres@wanadoo.fr

Astreinte service technique : 06 31 63 73 44

Ecole : 04 92 21 34 76

Electricité (EDSB) : 04 92 22 31 00

Assainissement (communauté de communes) : 06 81 55 48 33

Sous-Préfecture sur RDV

Aide au permis de construire + carte grise : 04 92 25 47 18

